

## Remise des prix

# Fleurissement : 74 communes primées, dont 29 labellisées dans le Jura

C'est à l'hôtel du département qu'a eu lieu vendredi dernier 21 mars, l'incontournable remise des prix du concours des villes et villages fleuris. Elles sont 29, parmi les communes jurassiennes, à compter désormais une, deux ou trois fleurs attribuées par le jury départemental (la 4<sup>e</sup> relevant du jury national). Mais bien d'autres ont aussi été mises à l'honneur au cours de cette réception. Ce concours, lancé en 1970 par le ministère de l'Agriculture, vise aussi à récompenser tous ceux qui mettent en valeur des petits bouts de notre territoire. Mairies, commerces, particuliers... ont donc aussi été nombreux à voir leur nom inscrit au palmarès.



Les lauréats du concours de fleurissement 2024 réunis à Lons. Photo fournie par le Département du Jura

## Communes, mairies, particuliers, commerces... le palmarès

### Communes de moins de 300 habitants

**Hors concours :** 3 fleurs : Rainans, 2 fleurs : Valenpoux-lès-Évry, Une fleur : Cognac, Val-Sonnette et Verçin

#### Classement départemental :

1<sup>er</sup> prix : Santiam  
2<sup>e</sup> prix : Marigny  
3<sup>e</sup> prix : Menotey  
4<sup>e</sup> prix : Bried  
5<sup>e</sup> prix ex aequo : Brans, Carvier

#### Prix d'encouragement et de mise en valeur du patrimoine :

Romain Vignard pour la restauration de son lavoir

### Communes de 300 à 1 000 habitants

**Hors concours :** 3 fleurs : Digna, Rochefort-sur-Nenon, Authume et Monnières ; 2

fleurs : Courbouzon et Maisson ; 1 fleur : Cogges, Champdivers, Cramans, Monnet-la-Ville et Villeveux

#### Classement départemental :

1<sup>er</sup> prix ex aequo : Fleure, Septmoncel/Les Moulins  
2<sup>e</sup> prix ex aequo : Nance, Balon  
3<sup>e</sup> prix : Marivy  
Prix d'encouragement : Gevry

### Communes de 1 000 à 5 000 habitants

**Hors concours :** 3 fleurs : Salins-les-Bains, Tavaux et Comance (3<sup>e</sup> fleur en 2024) ; 2 fleurs : Arbois, Arinthod, Bletterans et Orgelet (2<sup>e</sup> fleur en 2024) ; 1 fleur : Les Rousses (comp. de cœur du jury régional)

### Communes de 5 000 à 10 000 habitants

**Hors concours :** 3 fleurs : Dole et Lons-le-Saunier ; 2 fleurs : Saint-Claude

### Communes de 10 000 à 30 000 habitants

**Hors concours :** 3 fleurs : Dole et Lons-le-Saunier ; 2 fleurs : Saint-Claude

### Concours des maisons fleuries

**Hors concours :** Odile Martin (Larnaud, prix national), Jean Millet (Poligny), Liliane Chalumeau (Villeveux)

#### Classement départemental :

1<sup>er</sup> prix ex aequo : Raphaël Lacroix (Bois-d'Amont), Mariana Glowacz (Dole)  
2<sup>e</sup> prix ex aequo : Daniel Brochet (Tourmont), Bernadette Maril (Dracon)  
3<sup>e</sup> prix ex aequo : André Jourdan (Marigny-sur-Ain), Évelyne Meryan (Cogges), Daniel Aillet (Tavaux), Corinne Chagnot (Censeant)

### Classement départemental :

1<sup>er</sup> prix : Fouchereau  
2<sup>e</sup> prix : Chamsoin  
3<sup>e</sup> prix : Mouchard  
4<sup>e</sup> prix : Bois-d'Amont  
5<sup>e</sup> prix : Mont-sous-Vaudrey

### Communes de 3 000 à 10 000 habitants

**Hors concours :** 3 fleurs : Champagnole ; 2 fleurs : Morez (Haute-de-Bienne) et Poligny

### Communes de 10 000 à 30 000 habitants

**Hors concours :** 3 fleurs : Dole et Lons-le-Saunier ; 2 fleurs : Saint-Claude

### Concours des maisons fleuries

**Hors concours :** Odile Martin (Larnaud, prix national), Jean Millet (Poligny), Liliane Chalumeau (Villeveux)

#### Classement départemental :

1<sup>er</sup> prix ex aequo : Raphaël Lacroix (Bois-d'Amont), Mariana Glowacz (Dole)  
2<sup>e</sup> prix ex aequo : Daniel Brochet (Tourmont), Bernadette Maril (Dracon)  
3<sup>e</sup> prix ex aequo : André Jourdan (Marigny-sur-Ain), Évelyne Meryan (Cogges), Daniel Aillet (Tavaux), Corinne Chagnot (Censeant)

### Balcons

#### Classement

##### départemental :

1<sup>er</sup> prix : Évelyne Prudent (Crancot)  
2<sup>e</sup> prix ex aequo : Isabelle Nicole (Salins-les-Bains), Michelle Saillard (Valenpoux-lès-Évry)  
4<sup>e</sup> prix : René Durand (Verçin)

#### Décoration florale installée sur la voie publique

1<sup>er</sup> prix : Nicole Nainot-Grandjean (Evy)

#### Fermes fleuries

**Hors concours :** Renée Rollin (Montmorot)

##### Classement départemental :

1<sup>er</sup> prix ex aequo : Josiane Itoz (Brevans), Marie-Claude Clerc (Chilly-sur-Salins)  
2<sup>e</sup> prix ex aequo : Dominique Ferreux GAE (La Clé des Champs (Mourmans-Charbonny), Dominique Ferreux, Jeanne Ramaux (Germigney), Marie-Claire Patenaud GAE (des Halles (Balon), Michèle Bailly (Uxelles)

#### Anciennes fermes aménagées à usage d'habitation

1<sup>er</sup> prix ex aequo : Pierre Bruchon (Chapelle-Voland), Jean Guyard (Assans-Beauvoisin)  
2<sup>e</sup> prix ex aequo : Bernard

Recouvrens (Clône-Bernard), Françoise Berthod (Arosches), Jeanine Menetrier (Gevry), Daniel Gautheron (Chapelle-Voland)

#### Bâtiments publics

**Hors concours :** mairies de Morez, Bletterans, Orgelet, Champagnole

##### Classement départemental :

1<sup>er</sup> prix : mairie de Dole  
2<sup>e</sup> prix : mairie de Fouchereau  
3<sup>e</sup> prix : mairie de Rainans  
4<sup>e</sup> prix ex aequo : mairies d'Authume, Aunux, Chamsoin

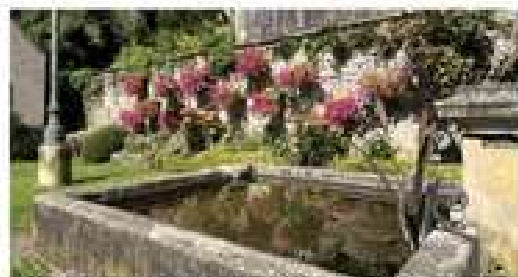
#### Hôtels, restaurants, commerces, hébergements

1<sup>er</sup> prix ex aequo : Clinique vétérinaire de Fleur Chevasus (Amour), à Clinique vétérinaire des Plateaux d'Anne Champagne (Saint-Laurent-en-Grandvaux)

2<sup>e</sup> prix ex aequo : Coopérative fromagère (Lajoux), Coopérative La Fruitière du Pays Grandvallier (Saint-Laurent-en-Grandvaux)

3<sup>e</sup> prix ex aequo : Restaurant La Cloche (Bletterans), Crêpes et Gourmandises (Pont-de-Poitte), Caveau Rizot (Château-Chalon)

Notes d'indiquons à que les cinq premiers prix de chaque catégorie. Le palmarès complet est à retrouver sur le site du Département du Jura



Avec ses trois fleurs, Rainans fait partie des communes hors concours dans la catégorie « moins de 300 habitants ». Archives Élisabeth Richard